



Les Hôpitaux du Bassin de Thau recrutent un Cadre de Santé de Chirurgie Orthopédique (H/F).

Mais pour qui allez-vous travailler ?

Les Hôpitaux du Bassin de Thau (HBT) résultent de la fusion en 1999 du Centre Hospitalier de Sète et de l'Hôpital local intercommunal d'Agde-Marseillan. Ils s'affirment comme hôpitaux de proximité et de recours sur leur bassin de santé.

Troisième Etablissement public du Département de l'Hérault, Hôpital de référence, mais aussi de recours pour certaines spécialités, prenant en charge la population de la communauté d'agglomération du Bassin de Thau et le secteur agathois, soit une population de 160 000 habitants, population multipliée par quatre en période estivale!

Définition :

Organiser l'activité paramédicale, animer l'équipe et coordonner les moyens d'un service de soins, médicotechnique ou de rééducation, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Superviser le flux patient en concertation avec les équipes médicales.

Missions :

Planification et gestion des activités d'une unité de soins au service des usagers, des patients et de leur famille

- Organiser une unité, un service, en fonction de différents critères afin d'assurer la continuité des soins
- Organiser le parcours patient et assurer les relations avec le patient et sa famille
- Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine par rapport au suivi des indicateurs qualité spécifiques au pôle de Chirurgie-Anesthésiologie-Réanimation

Gestion des ressources humaines

- Gérer les plannings des personnels paramédicaux et ASH du service et au sein du pôle en l'absence du Cadre de Santé de Chirurgie Polyvalente (Ambulatoire et consultations externes de chirurgie)
- Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles
- Organiser l'encadrement des équipes, l'accompagnement et l'évaluation des nouveaux professionnels et des stagiaires
- Travailler en équipe / en réseau en interne et en externe (professionnels libéraux, autres CH, SSR, Centres de rééducation, CHRU...)

Gestion des ressources matérielles allouées

- Définir les besoins quantitatifs et qualitatifs du matériel nécessaire au bon fonctionnement de l'unité
- Participer au plan d'équipement annuel
- Établir / évaluer / optimiser un budget relatif à son domaine de compétence
- Arbitrer et/ou décider en collaboration avec les équipes médicales entre différentes propositions, dans un environnement donné
- Organiser la maintenance des locaux et en garantir l'entretien

Implication dans l'institution

- S'impliquer dans les projets du pôle et institutionnels
- Concevoir, piloter et évaluer un projet, relevant de son domaine de compétence
- Participer aux réunions institutionnelles
- Animer des groupes de travail
- Formaliser un rapport annuel d'activités

Gestion de la qualité, de la sécurité et des risques

- Participer aux démarches d'amélioration continue de la qualité
- Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
- Contrôler leur application ainsi que les bonnes pratiques professionnelles
- Veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Maintenir la vigilance et signaler les non conformités ou événements indésirables

Veille et transmission des savoirs

- Maintenir son niveau de compétence et suivre l'évolution de la profession, de l'hôpital et de la politique de santé
- Dispenser des enseignements dans les instituts de formation
- Participer aux jurys des différents concours
- Organiser l'encadrement des stagiaires
- Rédiger des articles professionnels

Diplômes requis :

- Une année de formation, après sélection d'entrée, en institut de formation des cadres de santé
- Diplôme de cadre de santé

Expériences professionnelles requises :

Exercice professionnel et expérience requise en Chirurgie, Bloc, SSR, Médecine, Urgences

Adaptation face aux contraintes institutionnelles

- Renforcement des contraintes juridiques et réglementaires,
- Evolution des professions paramédicales dans le cadre des transferts d'activités et de compétences,
- Evolutions technologiques des équipements, des matériels et des pratiques

Formations conseillées :

- Formation juridique

- Analyse de pratique
- Organisation, gestion
- DPC
- Systèmes d'informations

Nos avantages (à travailler ensemble)

Plan de Développement des Compétences

Plan de Développement Professionnel Continu en corrélation avec les orientations stratégiques de l'établissement et les projets de service

Participation à la vie de l'institution

Renseignements à prendre auprès de :

Fabienne MARION

Directrice Coordonnatrice Générale des Soins

04 67 46 59 17

Jean François TIREFORT

Directeur des Ressources humaines et des Affaires Médicales

recrutement@ch-bassindethau.fr